

POINTS de NON CONFIRMATION

BANGKAEW DE THAILANDE

Adoptés par la SCC le 20/04/2021 revus par rapport au standard FCI n° 358 du 02/04/2013

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille : Mâle : 46 à 55cm avec une tolérance +/- 1 cm
Femelle : 41 à 50 cm avec une tolérance +/- 1 cm

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles tombantes.
- Queue naturellement courte.
- Queue enroulée ou nouée.

ROBE :

- Poil court ou lisse.
- Robe unicolore avec peu de taches blanches.
- Couleur des yeux autre que noir ou marron foncé.
- Truffe autre que noire.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.